

## Travaux de dérasement du seuil de l'ancien moulin de la Poterie

### Compte-rendu de la réunion de chantier

Jeudi 02 Novembre 2017

• <b>Lieu :</b>	Moulin de la Poterie, commune de Coincy, à 09h30
-----------------	--

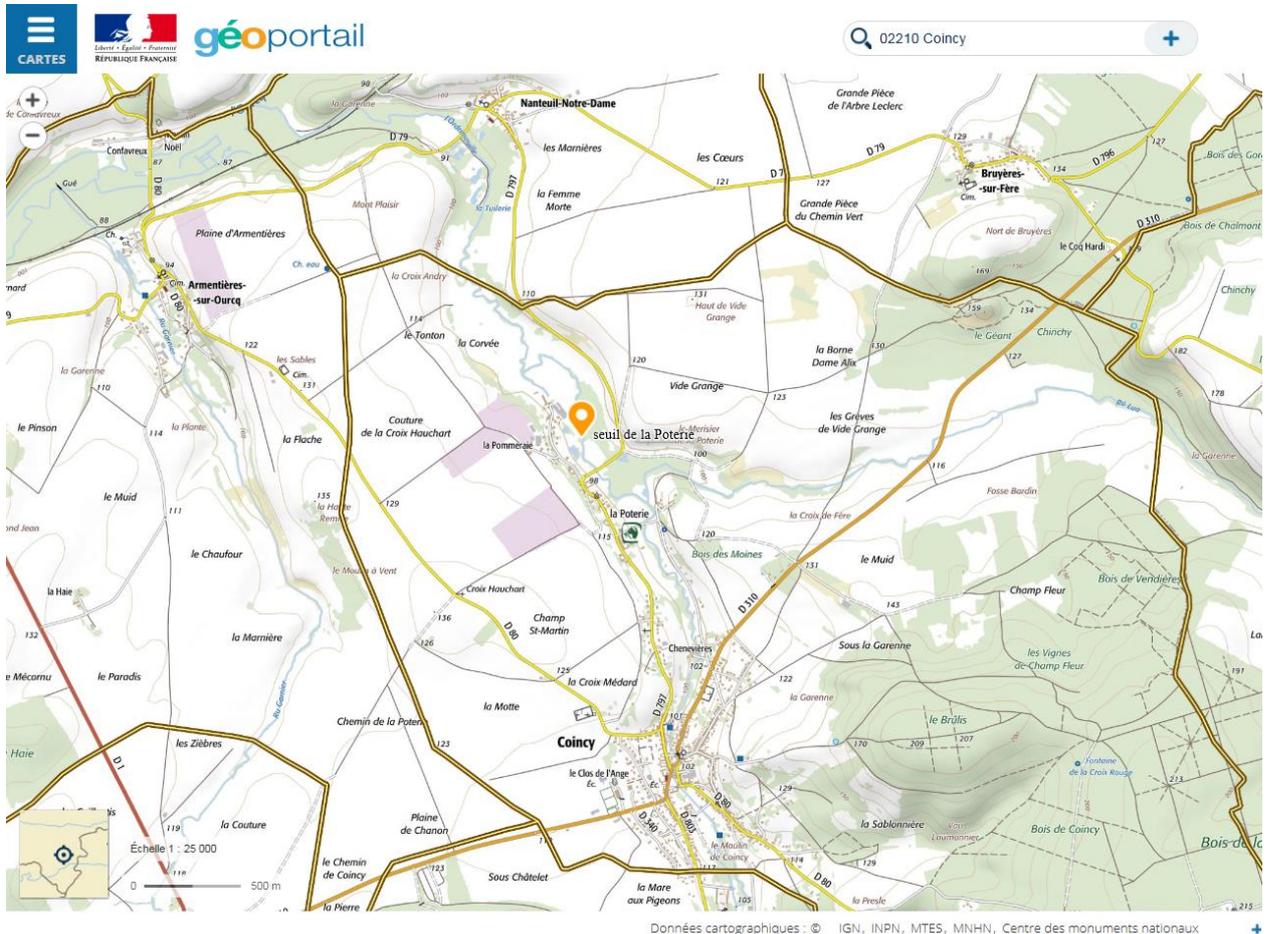
• <b>Maître d'ouvrage :</b>	• <b>Maître d'œuvre :</b>	• <b>Entreprise :</b>
Syndicat intercommunal pour la gestion du bassin versant de l'Ourcq amont (SIGBVOA)	Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques (mise à disposition du Syndicat)	Mascitti Nino SA

• <b>Nom, Prénom :</b>	• <b>Organisme :</b>	Présent	Absent	Excusé
LÉVÊQUE Yves	Président du syndicat	✓		
PHILIPON Hugues	Vice-président du syndicat		✓	
ANSEEUW David	Délégué du syndicat représentant Coincy		✓	
CHARPENTIER Gérald	Délégué suppléant du syndicat représentant Coincy		✓	
VERDOOLAEGHE Gérard	Propriétaire du seuil	✓		
MASCITTI Dominique	Entreprise MASCITTI S.A			✓
LABOUREL Sabine	Agence de l'Eau Seine-Normandie			✓
HOUPERT Maxime	Entente Marne		✓	
CHAMPAGNE Fabrice	Agence Française pour la Biodiversité		✓	
ALAVOINE Jean-François	Agence Française pour la Biodiversité		✓	
DUNTZE Martin	Fédération de pêche de l'Aisne			✓
LARGET Jonathan	Union des syndicats d'aménagement	✓		
MANGROLLE Alexis	Technicien du syndicat			✓
KRAMP Jean-Claude	Technicien du syndicat			✓
WEISS Wendy	Technicien du syndicat	✓		

Les travaux de dérasement du seuil de l'ancien moulin de la Poterie ont été confiés, après l'analyse des devis, à l'entreprise MASCITTI SA – (siège : Villers-Cotterêts / 02.)

## ● SITUATION ACTUELLE :

- Les travaux de dérasement du seuil de l'ancien moulin de la Poterie ont débuté le lundi 30 octobre 2017 et sont, à ce jour, toujours en cours.
- Cette réunion de chantier a permis de faire un point sur l'état d'avancement du chantier.
- Plusieurs visites de terrain, réalisées par le président et les techniciens du syndicat de l'Ourcq amont, ont permis d'ajuster les travaux.



### Localisation du seuil

## ● DETAIL DE LA VISITE ET DES TRAVAUX :

Lors de cette réunion de chantier, il a été constaté :

- Démantèlement, avec soin, des clôtures pour le passage des engins.
- Abattage de trois Frênes communs atteints de la Chalarose et d'un Aulne glutineux dépérissant pour libérer les emprises.
- Suppression du mur de soutènement, du seuil (à l'exception de la dernière marche) et du pavage amont ;
- Talutage de la berge rive gauche, en pente douce ;
- Comblement des fosses de dissipation et création de l'assise de la banquette, avec les matériaux issus du seuil et du mur de soutènement ;
- Abaissement de la lame d'eau de 0,50 m sur environ 100 mètres (ancien remous liquide) en amont de l'ancien ouvrage ;
- Réapparition de 3 radiers en amont du pavage ;
- Quelques arbres ont été préservés à la demande du propriétaire riverain ;
- Mise en place d'un filtre à sédiments.



Suppression du mur de soutènement



Emplacement du filtre à sédiments en aval des travaux



Suppression du seuil (à l'exception de la dernière marche)



Comblement de la fosse de dissipation, talutage de la berge rive gauche en pente douce



Niveau d'eau amont, avant la suppression du seuil



Niveau d'eau amont, après la suppression du seuil



Réapparition de banquettes et radiers en amont de l'ancien ouvrage

● **DECISIONS PRISES LORS DE LA REUNION :**

- Supprimer la dernière marche du seuil pour favoriser la rugosité ;
- Disposer des blocs de façon aléatoire dans la veine rapide d'une dizaine de mètres, afin de créer des zones de repos pour la faune piscicole ;
- Vérifier que la pente d'équilibre soit rétablie à 1,5% avec un appareil de topographie ;
- Finaliser la banquette rive gauche, en conservant la nouvelle section du lit en période d'étiage (environ 5 m) ;
- Ajouter du géotextile dans la partie concave du méandre afin de protéger la berge ;
- Ensemencement et remise en état du site.

● **REMARQUES, OBSERVATIONS :**

- Le chantier devrait s'achever le mardi 7 ou le mercredi 8 novembre 2017.
- Pour faciliter les relations entre les différents partenaires associés dans le suivi des travaux de restauration, veuillez trouver ci-dessous les coordonnées de ces derniers :

M. MASCITTI Dominique – entreprise MASCITTI ..... 06.12.43.28.43

M. LARGET Jonathan – Union des syndicats ..... 03.23.20.36.74

Mme WEISS Wendy – Syndicat de l'Ourcq amont..... 06.32.63.61.59

● **LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE REUNION :**

- La prochaine réunion permettra de réceptionner les travaux. Elle aura lieu :

**Rendez-vous le Lundi 13 Novembre 2017 à 14h00  
Moulin de la Poterie, à Coincy**

Le service technique,



**Jonathan LARGET**

Animateur CATER

10 rue du Bon Puits

02000 Chivy-les-Étouvelles

Tel : 03.23.20.36.74

Fax : 03.23.20.36.76

Mail : union-des-syndicats@griv.fr

Retrouvez-nous sur : [www.union-des-syndicats.fr](http://www.union-des-syndicats.fr)